

L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES DANS LE MONDE

Promouvoir l'égalité pour les femmes dans le monde est resté un credo important de la politique étrangère canadienne. À cette fin, le Canada a accueilli la troisième Réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine et il est devenu membre d'un organisme spécialisé de l'Organisation des États américains, la Commission interaméricaine des femmes.

À la 45^e Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a présenté une résolution sur la promotion de l'alphabétisation des femmes. À la 36^e session

de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, il a proposé une résolution visant à renforcer les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux mis en place pour faire améliorer la situation des femmes. À cette même session, une autre résolution canadienne, qui s'attaquait au problème de la violence contre les femmes, demandait à la communauté internationale d'introduire dans les droits de la personne une disposition permettant de lutter contre ce type de violence. Le Canada a également contribué aux préparatifs de la Conférence mondiale consacrée aux femmes qui aura lieu en 1995.

LA FRANCOPHONIE

La Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) a eu lieu en novembre 1990 à Niamey (Niger). L'ACCT, qui célèbre son 25^e anniversaire, compte actuellement 41 membres et est la seule organisation intergouvernementale francophone du monde.

Acteur de premier plan dans les affaires francophones, l'ACCT a essentiellement pour mission de mettre en oeuvre les quelque 90 projets annoncés au Sommet de Dakar et dont 24 ont été proposés par le Canada. Ces projets ne concernent pas moins de 9 secteurs, à savoir l'agriculture, l'énergie, l'environnement, l'enseignement, la formation, les communications, la culture, l'information scientifique et le développement technique.

Conformément à la décision prise au Sommet de Dakar, une conférence des ministres de la culture s'est tenue en novembre 1990 à Liège (Belgique) pour préparer un programme d'action sur les

industries de la culture, notamment sur l'édition, le cinéma, la télévision, la chanson et le théâtre.

En février 1991, à Madagascar, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES) a dressé le bilan des premiers Jeux francophones et donné une nouvelle orientation à leur programmation. À l'une de ses dernières sessions, la CONFEJES a proposé la création d'un Forum international de la jeunesse francophone.

C'est à Djibouti qu'a eu lieu la Conférence des ministres de l'éducation nationale des pays et gouvernements qui ont en commun l'usage du français (CONFEMEN). Elle avait pour but de promouvoir l'enseignement du français, le livre scolaire, la publication de matériel pédagogique et la formation des enseignants.

Toutes ces activités visent à mettre en place, dans les 9 secteurs prioritaires, un programme global qui a été soumis à l'approbation des participants au 4^e Sommet, en novembre 1991.

L'ENVIRONNEMENT CONSEILLER SPÉCIAL AUPRÈS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES POUR L'ENVIRONNEMENT

Un conseiller spécial auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures a été nommé en automne 1990 pour les questions d'environnement.

La Direction a mis l'accent sur le rôle déterminant que jouera le Canada à la Conférence des Nations

Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) prévue pour juin 1992, au Brésil. Quatre comités travaillant pendant un mois sont chargés de préparer la CNUED. Avec à leur tête le conseiller auprès du secrétaire d'État, les délégations canadiennes ont participé aux deux premières réunions, en août 1990 et en mars-avril 1991.

La Direction a consulté de nombreux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des